

ÉQUIPEMENT ■ Le projet de salle culturelle et sportive de Chartres Métropole, sur le futur Pôle gare, est lancé

Le permis de construire est déposé

Chartres Métropole veut construire une salle dédiée au sport et à la culture sur le futur Pôle gare. Le dossier est en cours d'instruction.

Frédéric Levant

frédéric.levant@lefigaro.fr

Ce sont les prémices d'un gros chantier. Si tout se passe bien, les premiers coups de pelle et de pioche de la salle culturelle et sportive de Chartres Métropole (soit nos précédents articles) pourraient être donnés d'ici la fin de l'année sur le futur Pôle gare de Chartres.

« Il faut répondre à la demande des spectateurs »

« La demande de permis de construire a été déposée le 30 décembre dernier, et s'inscrit actuellement en cours d'instruction », précise Karine Durange, vice-présidente de Chartres Métropole en charge des grands équipements.

Dans le cadre de cette instruction, le dossier a été envoyé



Vue d'architecture. La future salle culturelle et sportive de Chartres Métropole, dans le rond-point du Corps. ■

pour avis à tous les services concernés. « Ils ont eu deux et cinq mois pour donner leur opinion. » Le dossier comprend notamment une étude d'impact de l'équipement qui fait l'objet d'une analyse par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du logement (DREAL). Lorsque les différents avis auront été recueillis, le dossier sera soumis à une enquête publique. « Elle pourrait être ouverte au plus tôt en juin prochain », indique Karine Duran-

ge. « Le permis de construire ne sera délivré qu'après la fin de l'enquête publique. En attendant, le maître d'œuvre continue la mise au point du dossier pour nous permettre de lancer la procédure d'appel d'offres dès l'obtention du permis de construire. »

Cette salle multifonctionnelle de 5.000 m² devrait ouvrir pendant la saison 2016/2017. En configuration sport, notamment pour des compétitions de hand-

ball, elle pourra accueillir un grand spectacle, qui pourra atteindre 6.000 places pour les concerts. « Nous partons de rien. Le sport monte en puissance et il faut répondre à la demande des spectateurs. Nous n'avons pas non plus de vraie salle de spectacles. Les artistes ne veulent pas se produire à Chartres, parce que les conditions phoniques ne sont pas adaptées. Mais à l'origine, c'est un parc des expositions. Nous pourrions désormais accueillir tout au long de l'année des

spectacles pour toutes les catégories d'âge, comme, par exemple, du patinage sur glace pendant les fêtes de Noël, et des fêtes d'affiche. Nous avons présenté notre projet à des touristes, et ils se sont montrés très intéressés. »

« Idéalement accessible »

Semi-enterré et d'une hauteur légèrement inférieure à 17 mètres, ce nouvel équipement d'intérêt communautaire sera doté d'une toiture avec un véritable jardin, et d'un belvédère avec vue sur la cathédrale. Entouré d'une grande esplanade piétonne, il sera « idéalement accessible » puisque sur la plate-forme multimodale convergeront piétons, bus, cars, cyclistes et voitures. Il permettra la proximité avec le parking souterrain de 2.800 places. ■

LE COÛT

Prévisions. Le coût prévisionnel global des travaux de construction de la future salle culturelle et sportive sur le Pôle gare s'élève à 42 millions d'euros, hors taxes. Chartres Métropole a déjà obtenu une subvention de 4,6 millions d'euros de l'État général d'axe-et-tour, et une de 4 millions de la Région Centre.

« Le projet politique le plus important dans l'agglomération »

Trois hectares de terrain, situés dans le secteur de l'Épargne, viennent d'être libérés, notamment pour la construction de la future salle culturelle et sportive.

« C'est une première signature qui conclut des années de négociations, pas toujours simples », s'est félicité, vendredi, Daniel Guéret, adjoint au maire de Chartres chargé du projet Pôle gare. Le SNCF et Réseau ferré de France (RFF) se sont engagés vis-à-vis de Chartres Aménagement pour la reconstitution, la libération et la cession des parcelles constituant le secteur de l'Épargne.

« Un projet compliqué mais ambitieux »

Ce secteur est approximativement délimité par les voies principales de la gare de Char-



ENGAGEMENT. Yves Borré, Jean-Pierre Gogues et Emmanuel Laurent, ici avec Daniel Guéret et Karine Durange, ont signé un partenariat.

tres, la rue du Faubourg-Saint-Jean, la rue du Chemin-de-Fer, la rue de l'Épargne et la rue Danielle-Casanova. Le projet Pôle gare prévoit notamment dans ce secteur la construction d'un équipement culturel et sportif de plus de 5.000 places, d'un parc de stationnement de 2.800 places, d'une plateforme multimodale (bus, vélos, voitures et piétons) et d'une voie de contournement. « C'est un moment d'émotion », souligne Yves Borré, directeur régional Centre SNCF, avant de signer le protocole général de partenariat. « Les négociations ont pris un angle positif et une accélération au dernier semestre 2015. Le projet Pôle gare est compliqué mais ambitieux et cette signature est la première étape. »

Un arts partagé par Emmanuel

Laurent, directeur régional RFF. « Ce projet, complexe, valorise le patrimoine et le monde du ferroviaire. » Jean-Pierre Gogues, président de Chartres Aménagement et maire (UMP) de Chartres, s'est dit plus « content » qu'« ému » que le projet Pôle gare avance.

Huit années de travail

« Il a été validé en 2004 par le Conseil municipal et lancé en 2006. Il a fallu huit années de travail pour entrer dans la phase opérationnelle. C'est colossal. Aujourd'hui, les choses opérationnelles sont engagées et malheur à ceux qui veulent changer ça », insiste-t-il, faisant allusion à certains candidats aux municipales qui se disent « prêts à arrêter le projet Pôle gare » ils sont élus demain. ■

Frédéric Levant